

## Agenda

### Journée GLN 2016, le 15 novembre 2016

L'édition 2016 de l'annuelle Journée du GLN (Groupe Lipides et Nutrition) aura pour thème : « *Biodisponibilité et ciblage tissulaire des lipides : nouvelles stratégies pour la formulation ?* ». La journée se tiendra le mardi 15 novembre 2016, à Paris 7<sup>e</sup>, dans les locaux de l'Inra, au 147 rue de l'Université.

Le programme détaillé est téléchargeable sur le site de la FNCG [www.fncg.fr](http://www.fncg.fr) ou sur celui de la revue OCL (rubrique actualités de [www.ocl-journal.org](http://www.ocl-journal.org)), ainsi que le bulletin d'inscription, à retourner de préférence avant le 7 novembre 2016 à l'adresse : [gln@66laboetie.fr](mailto:gln@66laboetie.fr).

## Environnement

### ACÉVOIL : outil d'évaluation environnementale de la filière des huiles végétales

Début juillet a été gratuitement mis à disposition de tous les utilisateurs d'huiles végétales l'outil d'évaluation environnementale ACÉVOIL de la filière des huiles végétales. ACÉVOIL a été développé par l'Iterg (Institut Technique des Corps Gras), grâce au concours de l'interprofession Terres Univia. Cet outil illustre l'engagement de la filière oléagineuse dans le développement durable, en prenant en compte les critères pour une meilleure alimentation des hommes, tout en préservant les ressources naturelles de notre planète.

La filière oléagineuse a souhaité mettre à la disposition des producteurs et utilisateurs d'huiles végétales un outil d'évaluation des produits et des procédés. L'objectif est de favoriser la compréhension des impacts de la filière et d'analyser les marges de progrès de certains maillons dans un but d'écoconception et de transparence vis-à-vis des clients et consommateurs.

ACÉVOIL est conforme à la norme ISO 14040, qui décrit la méthodologie à suivre pour réaliser une analyse de cycle de vie (ACV). Il s'agit d'une méthode d'évaluation environnementale multicritères, qui prend en compte l'ensemble des étapes de cycle de vie du produit : phase agricole, décorticage de la graine (le cas échéant), trituration et raffinage, transport entre les différents sites, conditionnement, ...

Les règles méthodologiques définies dans ce référentiel peuvent s'appliquer à l'évaluation des impacts environnementaux des huiles végétales issues de la transformation de graines oléagineuses (tournesol, colza, soja). Ce champ d'application intègre les huiles d'extraction, les huiles de pression, les huiles vierges, les huiles biologiques et les huiles raffinées issues de la transformation de graines oléagineuses. Les huiles peuvent

être soit conditionnées et utilisées directement par le consommateur final, soit être incorporées dans d'autres produits alimentaires (margarine, biscuiterie, sauce, spécialités formulées, plats préparés, etc.).

Lors de la mise en place d'une information environnementale, chaque maillon de la chaîne de production est concerné, car il s'agit d'étudier l'ensemble du cycle de vie du produit. Ce référentiel s'adresse donc aussi bien aux producteurs agricoles, aux transformateurs de graines et d'huiles ou encore aux utilisateurs d'huiles végétales.

À télécharger sur le site de l'ITERG, à l'adresse : [http://iterg.com/spip.php?page=itergCont&id\\_rubrique=14&id\\_article=951&recherche=acevoil](http://iterg.com/spip.php?page=itergCont&id_rubrique=14&id_article=951&recherche=acevoil)

## Carrière

### Antoine Henrion, président de Terres Univia

Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales ([www.terresunivia.fr](http://www.terresunivia.fr)), a élu son nouveau président, Antoine Henrion. Sa prise de fonction était effective au 21 juin 2016. Issu d'une famille d'agriculteurs, Antoine Henrion s'investit avec passion dans l'exploitation familiale qui se situe à Secourt en Moselle. Il fait évoluer son exploitation de grandes cultures, en société, sur une surface de 380 ha, la spécialisant dans les oléoprotéagineux. Il a entamé récemment la conversion de son exploitation à l'Agriculture biologique.

Passionné par la nature et par son métier, Antoine Henrion s'engage pour une agriculture de qualité. En 1995, il entre à la Chambre d'Agriculture. En 2001, il devient vice-président de la Chambre d'Agriculture de la Moselle, puis en devient président en 2007. En 2016, il devient vice-président de la Chambre régionale d'Agriculture du Grand Est.

Très investi pour le développement de la filière des oléoprotéagineux et pour la promotion de produits de qualité, Antoine Henrion devient administrateur de diverses structures, notamment, de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) en 1996, de l'Organisation nationale interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux (Onidol) en 1999 et de l'Union nationale interprofessionnelle des plantes riches en protéines (Unip) en 2011. Il devient président de l'Unip en 2012. En 2015, il rejoint aussi Sofiproteol et l'Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières (Terres Inovia) dont il devient vice-président en 2016.

Homme de conviction, il a été fait chevalier du Mérite agricole en 2000 et chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2016. En tant que président de Terres Univia, Antoine Henrion compte bien poursuivre son engagement au service de la filière, à l'écoute de la société.

## Recherche

### Appel à projets GLN 2016

Le GLN (Groupe Lipides et Nutrition) a lancé cet été son appel à projets 2016 pour le financement de projet de recherche clinique ou fondamentale sur la thématique Lipides et nutrition. Cette année, une attention particulière, mais non exclusive, sera portée sur les interactions oméga-3 et micronutriments.

Rappelons que l'objectif du GLN est de favoriser l'étude des problèmes scientifiques et techniques relatifs aux corps gras alimentaires, afin de contribuer aux progrès des connaissances sur leur valeur nutritionnelle et leurs conditions d'utilisation par l'organisme humain. L'association réunit chercheurs et techniciens du secteur public et du secteur privé travaillant dans le domaine des lipides, et constitue un lieu de rencontre entre scientifiques et industriels.

La demande de dossier est à adresser par mail à l'adresse : [gln@66laboetie.fr](mailto:gln@66laboetie.fr).

La date limite des dépôts de dossiers est fixée au lundi 3 octobre 2016.

## Déplacement

### Stéphane Le Foll en Afrique de l'Ouest pour promouvoir l'initiative « 4 pour 1000 »

Le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du gouvernement français, Stéphane Le Foll, était au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal du 27 au 30 juillet, dans le cadre de « 4 pour 1000, des sols pour la sécurité alimentaire et le climat ». Cette initiative vise à identifier et diffuser des pratiques agronomiques qui permettront d'augmenter la capacité des sols agricoles mondiaux à stocker du carbone, et par là même améliorer leur fertilité tout en luttant contre le changement climatique. Stéphane Le Foll était accompagné d'une délégation française, dont faisait partie Michel Eddi, PDG du Cirad. Le ministre a rencontré les chefs d'état des trois pays – Roch Marc Christian Kabore, Alassane Ouattara, Macky Sall – ses homologues et plusieurs professionnels de l'Agriculture, ainsi que les différentes équipes de recherche franco-africaine impliquées dans l'initiative « 4 pour 1000 ». Cette visite s'inscrit en préparation de la COP 22 qui se tiendra à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016, et de la mise en place opérationnelle de l'initiative « 4 pour 1000 » lancée par le ministre français à la COP 21 à Paris l'an passé.

## Initiative

### Lancement officiel de la démarche Duralim

Duralim, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage, a été lancée le 7 juin 2016 au Conseil économique social et environnemental, à Paris. Cette journée marquait le point de départ de cette initiative innovante basée sur la contribution individuelle de

chaque signataire\* à un objectif collectif, partagé et matérialisé par la charte Duralim. La finalité de la démarche est de répondre aux attentes sociétales en matière de durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage et de conforter la confiance dans notre agriculture.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture et Patrick Bernasconi, Président du Conseil économique, social et environnemental, sont intervenus pour souligner l'intérêt de cette plateforme collaborative et faire part de leur soutien à Duralim.

À l'issue des débats, de nombreux acteurs ont manifesté leur engagement lors d'une séance officielle de signature. Ils ont appelé les entreprises et les organisations professionnelles qui se reconnaissent dans les principes de Duralim à les rejoindre et à s'engager. Chacun à son niveau pourra désormais contribuer à faire vivre cette démarche de confiance entre tous les acteurs mobilisés et la société civile en partageant ses réalisations, ses engagements et ses propositions.

Duralim, c'est aussi une démarche de communication sur les atouts et les progrès réalisés par les acteurs engagés. Pour y contribuer, Duralim se dotera également d'un centre de ressources sur la durabilité des aliments pour les animaux d'élevage.

La démarche sera pilotée collectivement sur la base du dialogue et du consensus. C'est cette méthode qui a permis de construire les fondations de Duralim. Déjà, les nombreux témoignages ont mis en valeur l'importance de l'équilibre des trois piliers du développement durable, les initiatives individuelles existantes et les démarches de progrès engagés par les différents maillons de la filière. Duralim contribuera à créer du lien entre elles pour valoriser les filières françaises.

\* Premiers signataires : AGPB, AGPM, Agrial, Aliments Mercier, Arrivé, Arrivé-Bellanné, Groupe Avril, CAM, Cap Seine, Carrefour, Cavac, Coop de France, FNA, FNPL, GAIC-Le Père François, Garun Paysanne, Lorial, McDonald's, Nealia, Novial, Sanders, Snia, Soal, Solevial, Terrena, Terres Univia, Triskalia

## Parutions

### Guide de culture colza 2016

Terres Inovia vient de publier son nouveau guide de culture colza 2016. Outil précieux pour les agriculteurs et les techniciens de la filière des huiles et protéines végétales, ce guide apporte conseils et expertises pour chaque étape de la culture du colza d'hiver.

Douze chapitres permettent de tout savoir sur la conduite de la culture du colza : variétés, implantation, fertilisation, régulateurs, désherbage, ravageurs à l'automne et au printemps, maladies, récolte et conservation. Le guide traite aussi de l'interculture après le colza et donne les clés pour conduire un colza en association avec des légumineuses. Pour finir, on retrouve les grands rendez-vous de la culture.

Le guide est téléchargeable (PDF, 1,7 Mo) *via* le site de Terres Inovia [www.terresinovia.fr](http://www.terresinovia.fr).

### Bilan d'activité 2015 du Cirad

Retour sur l'année 2015 avec la parution du rapport d'activités du Cirad regroupant notamment les faits marquants

institutionnels et une sélection de près de quarante résultats de recherche. Le rapport fait la part belle au changement climatique qui, actualité oblige, a été le thème phare de l'année. À travers plusieurs événements d'envergure – Salon international de l'Agriculture, conférence Climate Smart Agriculture, conférence Under our common future et, point d'orgue, la COP21 – mais aussi le lancement de l'initiative 4 pour 1000, le Cirad s'est fortement mobilisé sur ce thème. Retrouvez également, dans le rapport, les indicateurs, l'organisation de l'établissement, les cartes et les adresses du Cirad dans le monde au 1<sup>er</sup> juin 2016.

À télécharger ou à feuilleter sur le site du Cirad.

### La sécurisation foncière en Afrique

Plus d'un siècle après l'introduction coloniale de la procédure de l'immatriculation foncière en Afrique, la propriété privée de la terre y reste l'exception. Alors que les procès de production sont de plus en plus largement soumis aux lois du marché, la terre n'est pas un bien librement échangeable et sa « marchandisation reste sinon nulle, au moins superficielle et imparfaite. Cette nouvelle édition de la sécurisation en Afrique reprend l'édition de 1996, mais enrichie d'un dossier d'actualisation qui, dans le cadre d'un « retour sur expériences », met en évidence la place renouvelée des communs. Le lecteur y retrouvera des problématiques qui sont maintenant devenues des voies usuellement parcourues par les observateurs du foncier.

Le cadre novateur de cet ouvrage est constitué par la théorie des maîtrises foncières, laquelle permet de penser la propriété selon les exigences contemporaines de la pluralité des droits et des acteurs sur des espaces-ressources aux configurations variables suivant le mode concret de leurs utilisations. Plutôt que d'envisager la généralisation de la propriété privée des terres et des ressources comme la seule solution au mal-développement, à l'insécurité et à la dégradation des ressources naturelles, cet ouvrage explore les voies d'une sécurisation foncière d'acteurs composant en permanence des solutions opportunes, associant les pratiques coutumières d'accès et d'usage et les formes « modernes » d'inscription des droits dans des cadastres et des registres fonciers.

S'y ajoute la reconnaissance des forums fonciers, destinée à donner autorité, légitimité et efficacité aux nouveaux modes de gestion qui s'inventent et évoluent avec les transformations des mondes ruraux. La combinaison de modes de gestion inclusifs et exclusifs des espaces ressources pour la constitution de nouveaux « communs » constitue un des défis contemporains de la sécurisation foncière auxquels cet ouvrage tente d'apporter les premières réponses.

*La sécurisation foncière en Afrique.* E. Le Roy, A. Karsenty, A. Bertrand. Ed. Karthala, 2016

### Filière

#### Création de l'Association nationale interprofessionnelle des légumes secs (ANILS)

En cette année 2016, déclarée par les Nations Unies année internationale des légumineuses, la filière française des

légumes secs s'organise. Créée en fin d'année 2015, cette nouvelle section spécialisée de Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, a pour objectif de fédérer les producteurs de légumes secs et notamment de lentilles, de pois chiches, d'haricots secs et demi-secs. L'objectif ? Adopter une approche concertée et multi-locale afin de mieux répondre aux enjeux de la filière, notamment en ce qui concerne les techniques de culture des légumes secs et la valorisation de leurs qualités environnementales et nutritionnelles pour l'homme.

Présidée par François Perrot, l'Anils, à l'instar de Terres Univia, regroupe les familles professionnelles représentatives en trois collèges : production, collecte et conditionnement. Ce sont ces collèges qui fixent les orientations stratégiques. Le bureau est composé du Président, de David Gonin, délégué Coop de France et agriculteur et d'Antoine Wassner, délégué FNLS et collecteur de lentilles au Puy-en-Velay (43). Autonome pour la définition de ses actions et leur financement, l'Anils est représentée par Terres Univia auprès des pouvoirs publics, notamment pour l'extension des accords interprofessionnels.

Moteur dans la création de l'Anils, le secteur des lentilles fait l'objet du premier accord. Malgré ses atouts environnementaux et sa production labellisée maîtrisée, le secteur des lentilles souffre encore d'un déficit de production tant au niveau national qu'euro-péen. Alors que la consommation de lentilles en France progresse, les opportunités de développer la filière française des lentilles sont grandes. Maintenir le dynamisme et le développement du secteur en répondant aux attentes des consommateurs représente donc un enjeu clef. L'une des grandes orientations stratégiques de l'Anils est d'initier et de conforter une dynamique scientifique et technique permettant de lever les contraintes techniques de la production des cultures : l'absence de sélection variétale et de solutions efficaces pour la protection des cultures pénalisant la compétitivité des lentilles.

Avec la création de l'Anils, c'est une approche commune et multilocale qui est privilégiée pour répondre à ces questions importantes. Dès cette année, seront mis en place des réseaux et une fonction d'animation technique nationale essentielle pour la réussite de ce programme dans lequel 4 bassins de production se sont engagés (Berry, Puy, Vendée, Marne). Différentes actions sont prévues : expérimentation des solutions chimiques innovantes et des méthodes alternatives pour protéger les cultures de lentilles des adventices, maladies et insectes, début des travaux pour un programme de sélection variétale, étude des bénéfices des cultures, etc. L'Anils pourra également engager des actions de promotion, communication et des études économiques répondant aux besoins des opérateurs en amont et en aval. L'accord sur le secteur des lentilles n'est qu'un début et un accord sur le secteur des pois chiches est à l'étude.

L'Anils sera financée exclusivement par les cotisations versées par les producteurs sur la base d'un montant de 11 euros par tonne de lentilles collectée assujéti à la TVA au taux de 20 %. Ce dispositif de cotisations volontaires rendues obligatoires par les pouvoirs publics (CVO) vient d'être publiée au JORF du 17 juillet 2016 pour une mise en place effective dès la récolte 2016.



À la mémoire de ROBERT BLANCHET (1927–2016)

Né le 14 février 1927 dans une petite bourgade de l'Allier, Robert Blanchet était destiné à prendre la suite de son père à la ferme familiale. Mais d'année en année, profitant des longues soirées d'hiver pour lire et s'instruire, l'aspiration à une autre activité se fit de plus en plus marquante. Aussi, à l'âge de 20 ans, nanti de son certificat d'études, il partit au service militaire avec l'intention de ne pas revenir travailler au domaine familial. Grâce à des cours par correspondance, puis en passant par une école pratique d'Agriculture, il franchit les diverses étapes le conduisant à l'entrée dans une école d'ingénieurs, dont il obtint le diplôme d'ingénieur horticole. Il compléta sa formation par des études universitaires et enfin une thèse de doctorat d'État. Il était officier de l'Ordre National du Mérite.

Attiré depuis de nombreuses années par la recherche, Robert entra à l'Inra en 1952 comme contractuel scientifique et y fit toute sa carrière jusqu'au poste de Directeur de recherches. Il débuta ses travaux de recherches à Versailles, au laboratoire du Professeur Chaminade, ce qui lui permit de faire la connaissance de sa fille, Huguette. De leur union naquirent quatre enfants. Par la suite trois petits-enfants vinrent agrandir la famille.

Quittant Versailles en 1959, il fut muté à Châteauroux, où il fut chargé pendant cinq ans de la Direction de la station d'agronomie où ses travaux traitaient déjà de la fertilité des sols, du stock de matière organique et des systèmes de cultures.

C'est en 1964 que la Direction de l'Inra l'envoya à Toulouse, où il restera jusqu'à la retraite. Tout en dirigeant la station d'agronomie et d'œnologie (environ 35 personnes), Robert initia, sous l'impulsion de Jacques Poly, alors PDG de l'Inra, la construction du Centre de recherche INRA de Toulouse-Auzeville, dont il fut le premier responsable. De plus, il lui fut demandé de représenter l'Institut dans diverses organismes internationaux travaillant sur les systèmes de cultures, notamment le soja et le tournesol : il parcourut ainsi toute l'Europe, puis la Chine, et à diverses reprises, les États-Unis afin d'assurer des collaborations sur l'état d'avancement des recherches concernant ces cultures.

C'est dès la fin des années 1970 que se nouèrent les premiers partenariats avec les équipes du Cetiom (Terres Inovia aujourd'hui). Robert Blanchet compris en effet très vite l'importance du développement des oléoprotéagineux pour

l'Agriculture française, accompagné à cette période par un « plan protéines » résultant de l'embargo américain sur les exportations de soja. Déjà, sur le site d'Auzeville, un dispositif d'études des systèmes de cultures fut mis en place à son initiative et perdura durant plus de 30 ans, livrant des résultats à la fois sur la fertilité des milieux, sur les consommations en eau et déjà sur les indicateurs économiques (marge à la rotation). Bien comprendre les plantes pour mieux les cultiver était un bon résumé de la vision de Robert : il développa ainsi les premières approches en matière d'écophysiologie (qualifié par lui d'agrophysiologie) notamment sur le soja et sur le tournesol, avec un soutien actif du Cetiom et su nouer les partenariats avec les autres centres de recherches Inra (Montpellier, Clermont-Ferrand), mais aussi toulousains (École nationale supérieure agronomique de Toulouse, École d'Agriculture de Purpan, et aussi l'Université Paul Sabatier). Très vite, Robert compris également les atouts que présentaient les approches de modélisation comme démultiplicateur d'expérimentation, mais aussi comme outils d'intégration des connaissances. Il travailla ainsi de nombreuses années sur le paramétrage pour les principales cultures de la région (maïs, blé, tournesol soja) d'un modèle dont le moteur était avant tout performant pour le compartiment sol, adaptant les modules de croissance des plantes (logiciel EPIC : *Erosion-Productivity Impact Calculator*). Il était en effet visionnaire à cet égard, conscient des lacunes sur la connaissance du fonctionnement des sols, lequel était relativement bien pris en compte par EPIC.

L'innovation déjà était un de ses soucis : ne doit-on pas à la station d'Auzeville les premiers lysimètres qui permirent d'établir des besoins en eau des cultures et les fonctions de production (toujours utilisées), ainsi que de mieux appréhender les besoins en azote et notamment le rôle du compartiment « sol » (minéralisation, drainage, etc.) ?

De l'ensemble de ces travaux, il reste aujourd'hui des dizaines de publications qui font toujours la richesse des analyses bibliographiques des jeunes chercheurs.

Robert a toujours entretenu avec ses collègues français et étrangers des relations cordiales. Il initia ainsi de fructueux partenariats sur le soja avec la Chine et avec l'Europe centrale où il participa activement aux réseaux FAO sur le soja. Par ailleurs, compte tenu de sa propre expérience, il était soucieux

de la promotion de ses collaborateurs, le travail d'équipe étant fortement encouragé afin que chacun se sente concerné par les protocoles de recherches. De nombreuses carrières dans la recherche agronomique ont été suscitées par Robert Blanchet, encadrant avec beaucoup de disponibilités de nombreux stagiaires ou thésards au fil de sa carrière, et ceci malgré les charges de direction du centre de recherches.

En fin de carrière, Robert Blanchet sut aussi se retirer des fonctions de direction, pour revenir tout simplement reprendre un travail de recherche « à la paillasse ». Il prit sa retraite en 1990. Chrétien convaincu, il poursuivit au sein d'une association spirituelle la promotion des valeurs familiale, civique et relationnelle qui guidaient sa vie. Robert appréciait de rencontrer d'autres civilisations, d'autres cultures, d'autres modes de vie, conscient que les différences enrichissent, alors que les similitudes appauvrissent. Il nous a quitté début

juillet 2016. Le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre est de poursuivre à la fois la lecture de ses travaux, mais aussi de cultiver ce partenariat entre les équipes de recherches et les instituts techniques qu'il avait su faire fructifier, notamment sur les oléagineux avec le Cetiom (Terres Inovia aujourd'hui). Le dernier colloque sur le tournesol, qui s'est tenu à Auzeville en juin dernier est en quelque sorte la preuve que l'œuvre de Robert Blanchet, initiée dans les années 1980, est toujours d'actualité.

André Merrien

Terres Inovia

*(Je remercie la famille de Robert Blanchet pour les informations transmises et pour la photo datant de ces dernières années).*